

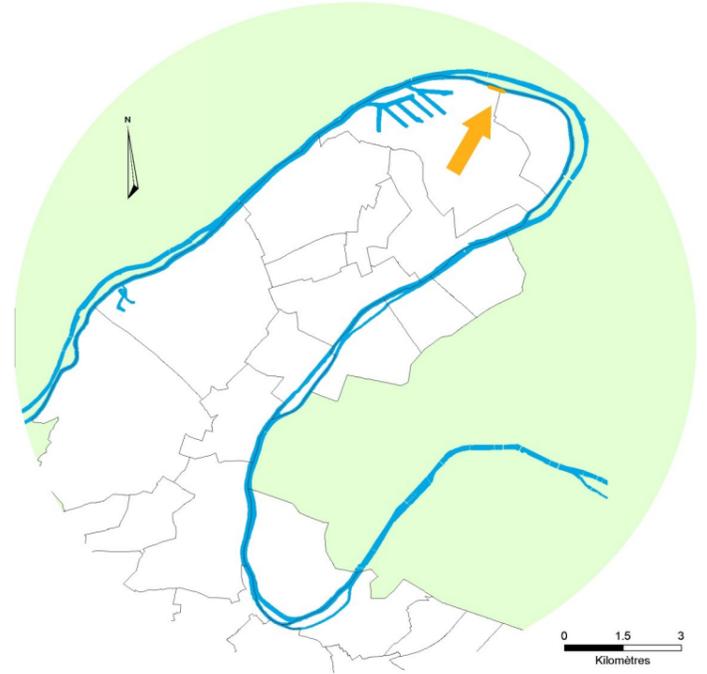
Réhabilitation de l'estacade des Mariniers (Gennevilliers)

- **Partenariat financier :** CG92, Agence de l'Eau Seine Normandie et Région Ile-de-France
- **Gestionnaire envisagé pour les travaux d'entretien :** CG92

Le projet de reconquête de l'espace public par les piétons et les cyclistes s'accompagne d'un objectif de renaturation globale des berges en amont du pont d'Epinay. La suppression de l'estacade des Mariniers est une nécessité et il sera opportun de conforter ou restaurer les berges à proximité. Un autre objectif sera de favoriser le développement de la vie piscicole et de l'avifaune.

Objectifs de l'aménagement :

- Rétablir les continuités piétonnes et/ou cyclistes.
 ➤ Créer une promenade en bord de Seine.
- Renaturer les berges et améliorer la qualité du milieu naturel.
- Conforter la berge par des travaux de génie civil.



Travaux envisagés :

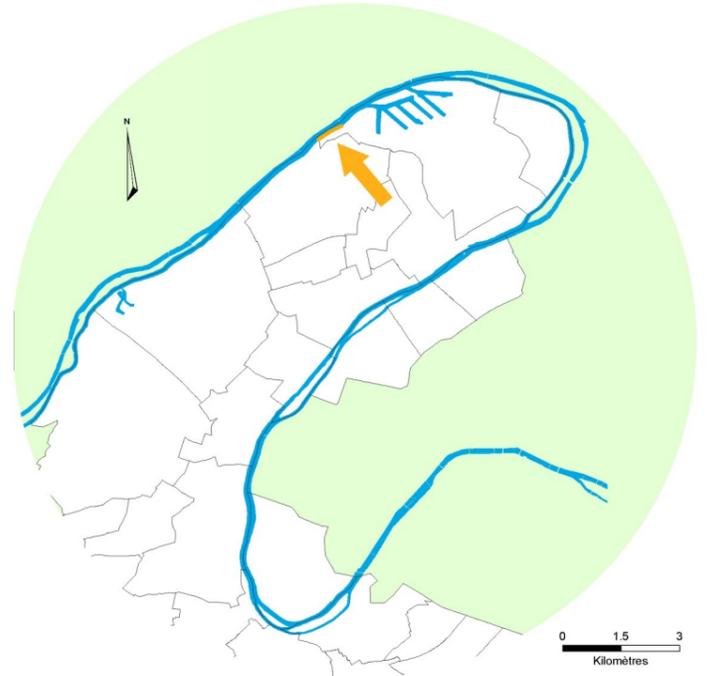
- Création ou remise en état des cheminements d'accès publics.
- Recépage des palplanches.
 ➤ Suppression de l'estacade en béton
- Renaturation globale et amélioration de la qualité du milieu naturel par plantation d'arbres et revégétalisation des berges et utilisation de génie végétal.
- Renaturation des berges pour le développement de la vie piscicole et de l'avifaune.
- Restauration ou confortement en dur des berges.
- Création ou restauration d'ouvrage d'art (route, pont, mur ...).
- Dépollution des sols en place.



Quai du petit Gennevilliers - du pont d'Argenteuil à la limite communale - (Gennevilliers)

- Partenariat financier : non établi
- Gestion envisagée des travaux d'entretien : Commune de Gennevilliers

En bordure d'une route communale qui dessert un important site industriel, la berge est très pentue et dégradée. Le site est très étroit. Sur 700 m il convient de stabiliser la berge et d'assurer un cheminement piéton ou mixte en tête de talus. Ponctuellement des accès bas pourraient être proposés. L'amarrage d'une péniche accueillant du public serait à adapter pour qu'il soit compatible avec le cheminement du public. Les abords de la station de pompage départementale devraient aussi être aménagés pour permettre la continuité. Ce secteur assurerait la connexion de la promenade bleue venant de Colombes avec le contournement du port de Gennevilliers.



Objectifs de l'aménagement :

- Rétablir la continuité piétonne.
- Renaturer les berges.
➤ Améliorer le milieu pour la vie piscicole et l'avifaune.
- Supprimer le stationnement sauvage.
- Maintenir 1 bateau ERP actuellement en place.
- Sécuriser les berges et leur accès.



Travaux envisagés :

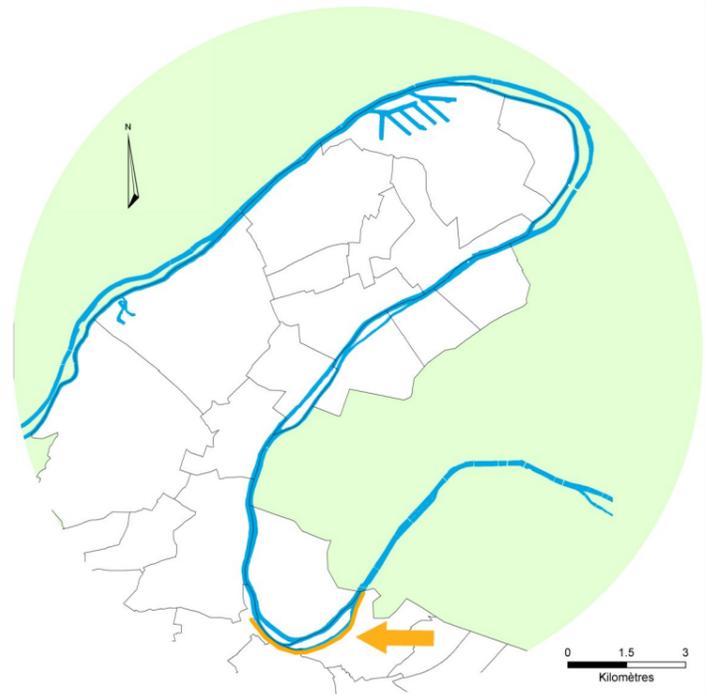
- Abattage de sécurité, élagages.
- Renaturation globale et amélioration de la qualité du milieu naturel par plantation d'arbre.
➤ Revégétalisation des berges par utilisation de génie végétal.
- Renaturation des berges pour le développement de la vie piscicole et de l'avifaune.
- Création ou remise en état de cheminements et d'accès publics.
- Démolition ou suppression d'ouvrages pour libérer l'accès au DPF.
- Création d'un duc d'albe pour un emplacement de bateau-logement.
- Suppression de stationnement automobile.



Aménagement " Vallée Rive Gauche " (Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres)

- **Partenariat financier :** Cofinancement établi avec la ville d'Issy-les-Moulineaux, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Région Ile-de-France, et conventions non encore signées avec les villes de Meudon et Sèvres.
- **Coût des travaux (TTC) :** 200 millions d'euros (dont 68,8 millions d'euros pour les berges)
- **Gestionnaire pour les travaux d'entretien :** non défini

Vallée Rive Gauche est un projet global d'aménagement des berges de Seine, des espaces publics attenants et de la route départementale 7 du pont de Sèvres aux portes de Paris. 4,2 km de berges et de route vont être aménagés d'ici 2018 sur les Communes de Sèvres, Meudon et Issy-les-Moulineaux. La route départementale sera transformée en boulevard urbain, plus fluide, plus sûre et entièrement intégrée dans son environnement urbain. Ce projet va considérablement transformer le paysage des berges et rendre la Seine aux habitants grâce à l'aménagement de nombreux lieux de promenade et d'espaces paysagers le long du fleuve dont 5 grandes pelouses. Piétons et cyclistes pourront emprunter des parcours en continu le long de la Seine sur plus de 4 km.

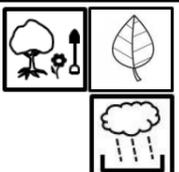


Source : maps.google.fr

Objectifs de l'aménagement :



- Rétablir l'accès aux berges et les continuités piétonnes et/ou cycliste
- Créer des promenades en bord de Seine
- Aménager des accès pour les personnes à mobilité réduite



- Réaliser des aménagements paysagers
- Renaturer les berges et améliorer le milieu pour la vie piscicole et l'avifaune
- Valoriser les eaux pluviales



- Gérer le stationnement automobile
- Retirer des bateaux-logement en stationnement illégal



- Sécuriser les berges et leurs accès
- Conforter la stabilité des berges
- Prendre en compte le risque inondation
- Développement des activités de loisirs



Avant travaux (Source : CG92)



Après travaux (Source : CG92)

Port de Sèvres : une grande étendue engazonnée (Source : CG92)



Face à la pointe de l'île Saint Germain, une promenade très végétale (Source : CG92)



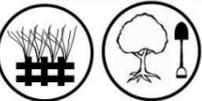
Travaux projetés :



➔ Création ou remise en état de cheminements et d'accès publics et aux personnes à mobilité réduite.



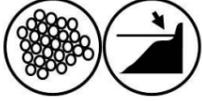
➔ Abattage de sécurité, élagages.



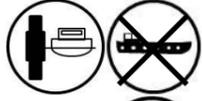
➔ Revégétalisation des berges par utilisation de génie végétal, et création de jardins paysagers.



➔ Renaturation des berges pour le développement de la vie piscicole et de l'avifaune.



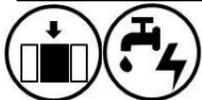
➔ Création de zones de fraie et reconstitution de hauts fonds.



➔ Création de duc d'Albes.
➔ Suppression de stationnement en berges.
➔ Remplacement des passerelles des bateaux.



➔ Création de bassins de filtration végétalisés pour la gestion des eaux de pluies et de noues de collecte des EP



➔ Création ou réhabilitation de batardeaux.
➔ Mise aux normes des réseaux.



➔ Création ou réhabilitation de dispositif anti-crue.



➔ Restauration d'ouvrages d'art (route, pont, murs ...).



➔ Battage de pieux.



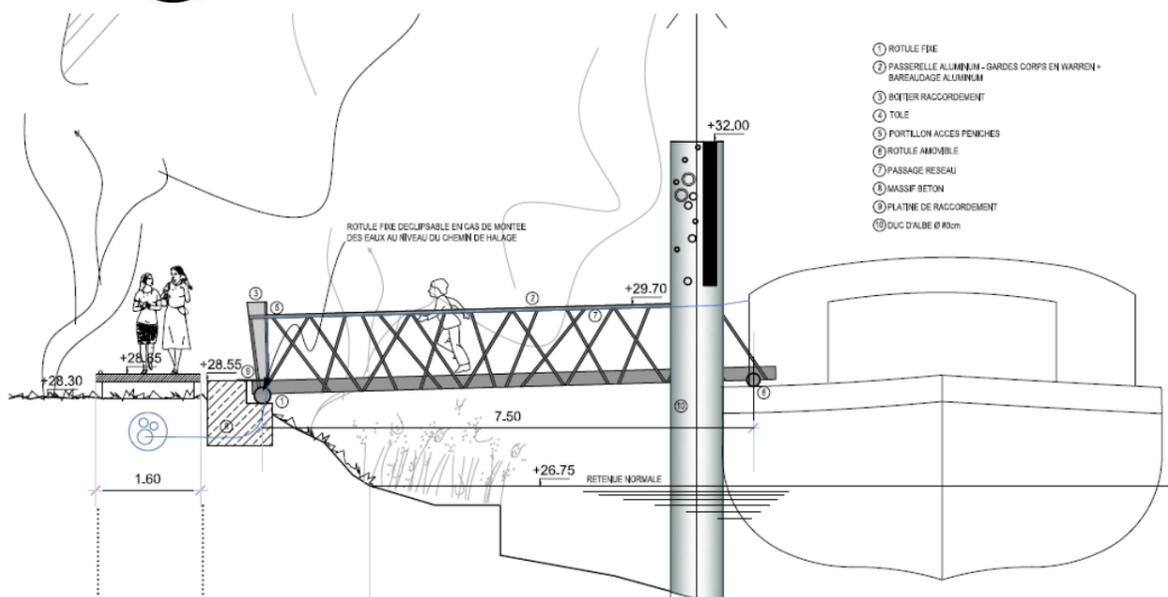
➔ Démolition ou suppression d'ouvrage pour libérer l'accès au DPF.



➔ Suppression de perrés maçonnés ou de palplanches.



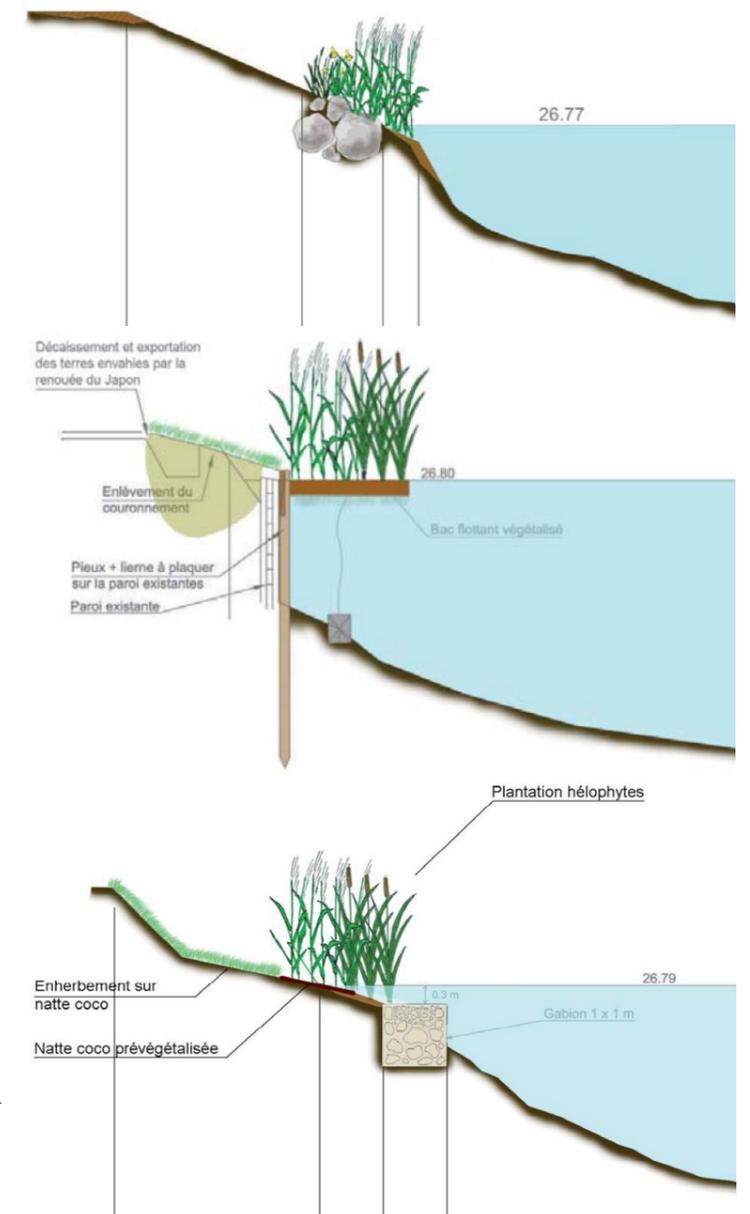
➔ Restauration ou confortement en dur.



Entre le carrefour Vaugirard et la place de la Résistance, un grand mail de promenade (Source : CG92)



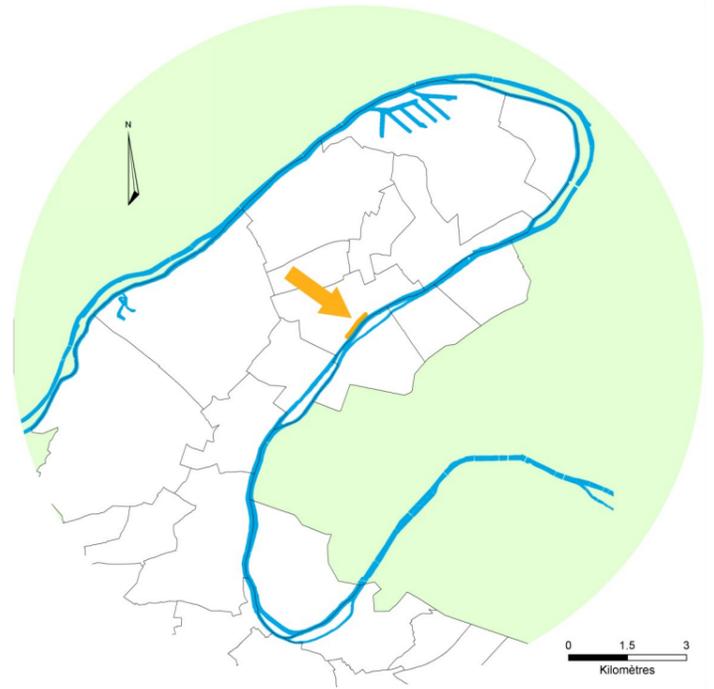
La place des Hirondelles, face à la passerelle de l'île Saint Germain (Source : CG92)



Aménagement du quai du Président Paul Doumer de la rue Ficatier au pont de Courbevoie (Courbevoie)

- Partenariat financier : Cofinancement établi avec la ville de Courbevoie et la Région Ile-de-France.
- Coût des travaux (TTC) : 8,25 millions d'euros
- Durée prévue des travaux : 18 mois
- Gestionnaire pour les travaux d'entretien : ville de Courbevoie

Le projet d'aménagement des berges s'étend de la rue Ficatier au pont de Courbevoie. La transformation de l'actuel site du port de Courbevoie en un ensemble composé de promenades, d'une esplanade, d'une vaste pelouse paysagée et d'un belvédère a été prévue, ainsi que le contournement de la base nautique par un encorbellement pour piétons et PMR et des espaces d'accueil du public tels que loisirs et buvette. Un escalier enjambrera la route départementale 7 pour permettre un accès direct des promeneurs à la berge depuis la dalle de la ZAC du front de Seine et un mur acoustique sera mis en place le long de la RD7 pour amoindrir le bruit dû aux véhicules motorisés.



Objectifs de l'aménagement :

- | | | |
|--|--|--|
| | | ➤ Rétablir l'accès aux berges et les continuités piétonnes |
| | | ➤ Créer des promenades en bord de Seine |
| | | ➤ Aménager des accès pour les personnes à mobilité réduite |
| | | ➤ Réaliser des aménagements paysagers |
| | | ➤ Développer des activités de loisirs |
| | | ➤ Sécuriser les berges et leurs accès |
| | | ➤ Conforter la stabilité des berges |
| | | ➤ Prendre en compte le risque inondation |



Travaux projetés :

- | | | |
|--|--|--|
| | | ➤ Création ou remise en état de cheminements et d'accès publics et aux personnes à mobilité réduite. |
| | | ➤ Création d'un encorbellement sur la Seine |
| | | ➤ Création d'un belvédère |
| | | ➤ Abattage de sécurité des arbres et élagages. |
| | | ➤ Battage de pieux pour l'encorbellement |
| | | ➤ Restauration d'ouvrage d'art (route, pont, murs ...) |
| | | ➤ Renaturation globale par plantation d'arbres et création d'un parc paysager. |
| | | ➤ Mise en place d'un mur acoustique. |
| | | ➤ Maintien d'une zone de port public pour une exploitation à caractère exceptionnel. |
| | | ➤ Création d'une buvette. |
| | | ➤ Création ou réhabilitation de batardeaux. |
| | | ➤ Mise aux normes des réseaux. |
| | | ➤ Création ou réhabilitation de dispositif anti-crue. |

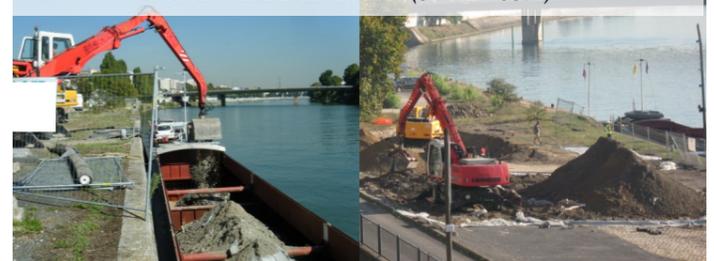
Pelouse paysagée (Source : CG92)



Promenade de 1,4 km avec escalier au-dessus de la RD7 (Source : CG92)



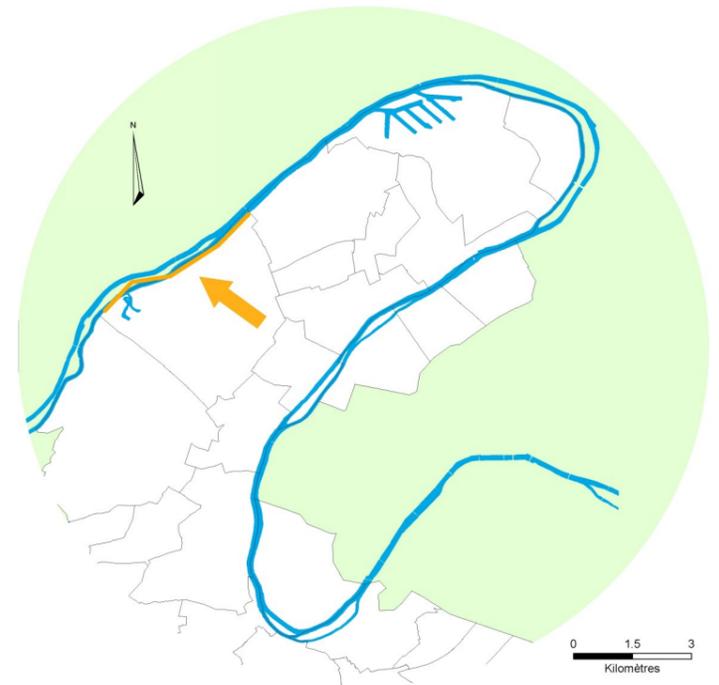
Début des travaux en 2011 (Source : CG92)



Réhabilitation et revégétalisation des berges de Nanterre sur environ 5,4 km (Nanterre)

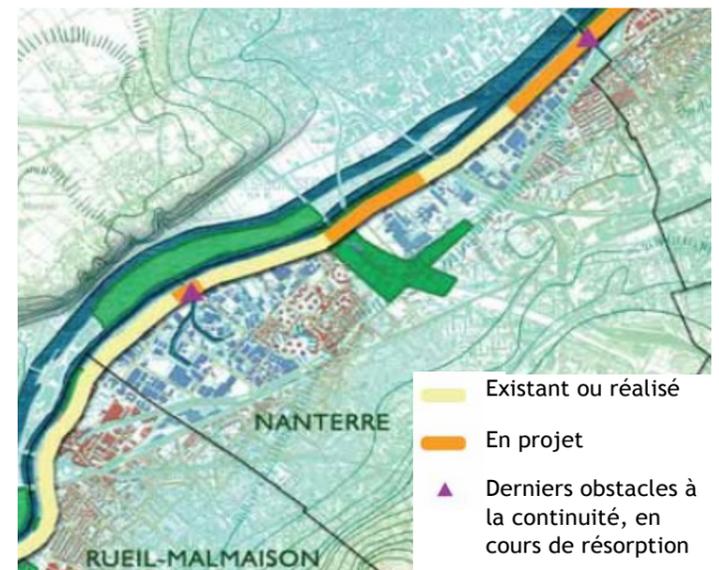
- **Partenariat financier :** Cofinancement établi avec la ville de Nanterre & Possibilité de prise en charge du montant HT des études par l'Agence de l'Eau et par la Région IdF
- **Coût des travaux (TTC) :** 0,95 millions d'euros.
- **Gestionnaire pour les travaux d'entretien :** Ville de Nanterre

Après la livraison de la passerelle au-dessus de la darse du port de Nanterre en juillet 2010, l'aménagement de ses abords est en cours. Par extension, cette opération consiste en la réhabilitation et la revégétalisation des berges principalement entre la limite amont du port de Gennevilliers et le parc du Chemin de l'Île et concerne 5,4 km de linéaire. Ceci permettra une valorisation de l'ouvrage de franchissement qui a établi la continuité piétonne et cycliste du chemin de halage reliant Colombes à Rueil-Malmaison et d'améliorer la qualité environnementale des berges.



Objectifs de l'aménagement :

- Rétablir l'accès aux berges et les continuités piétonnes et/ou cycliste
- Créer des promenades en bord de Seine
- Aménager des accès pour les personnes à mobilité réduite
- Renaturer les berges et améliorer le milieu pour la vie piscicole et l'avifaune
- Sécuriser les berges et leurs accès
- Conforter la stabilité des berges



Travaux projetés :

- Création ou remise en état de cheminements et d'accès publics et aux personnes à mobilité réduite.
- Abattage de sécurité, élagages.
- Revégétalisation des berges par utilisation de génie végétal, et création de jardins paysagers.
- Renaturation globale par plantation d'arbres et création d'un parc paysager.
- Renaturation des berges pour le développement de la vie piscicole et de l'avifaune.
- Création de zones de fraie et reconstitution de hauts fonds.
- Création d'une passerelle
- Restauration d'ouvrages d'art (route, pont, murs ...).
- Création d'un encorbellement sur la Seine sous le pont de Bezons
- Suppression de perrés maçonnés ou de palplanches.